

---

Deuxième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Société Immobilière Malagny le Lac en liquidation, Genthod GE*
2. *Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire*
3. *Date de la décision: 05.09.2003*
4. *Echéance de préavis des créances: 24.10.2003*
5. *Adresse pour la déclaration des créances: Maître Patrick Blaser, avocat, c/o Etude Borel & Barbey, rue de Jargonnant 2, 1211 Genève 6*
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques: Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al. 3 CO).*

Etude Wicht & Christen, Notaires  
1211 Genève 11

(01182552)